

Personnes en recherche d'emploi, inscrites ou non à Pôle Emploi, y compris les personnes en activité réduite subie présentant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes:

- les femmes, les jeunes, les seniors, les personnes en situation de handicap, les résidents QPV ;
- les demandeurs d'emploi ;
- les travailleurs indépendants souhaitant retrouver un emploi salarié ;
- les bénéficiaires de minima sociaux ;
- les personnes placées sous-main de justice.

Durée du Parcours

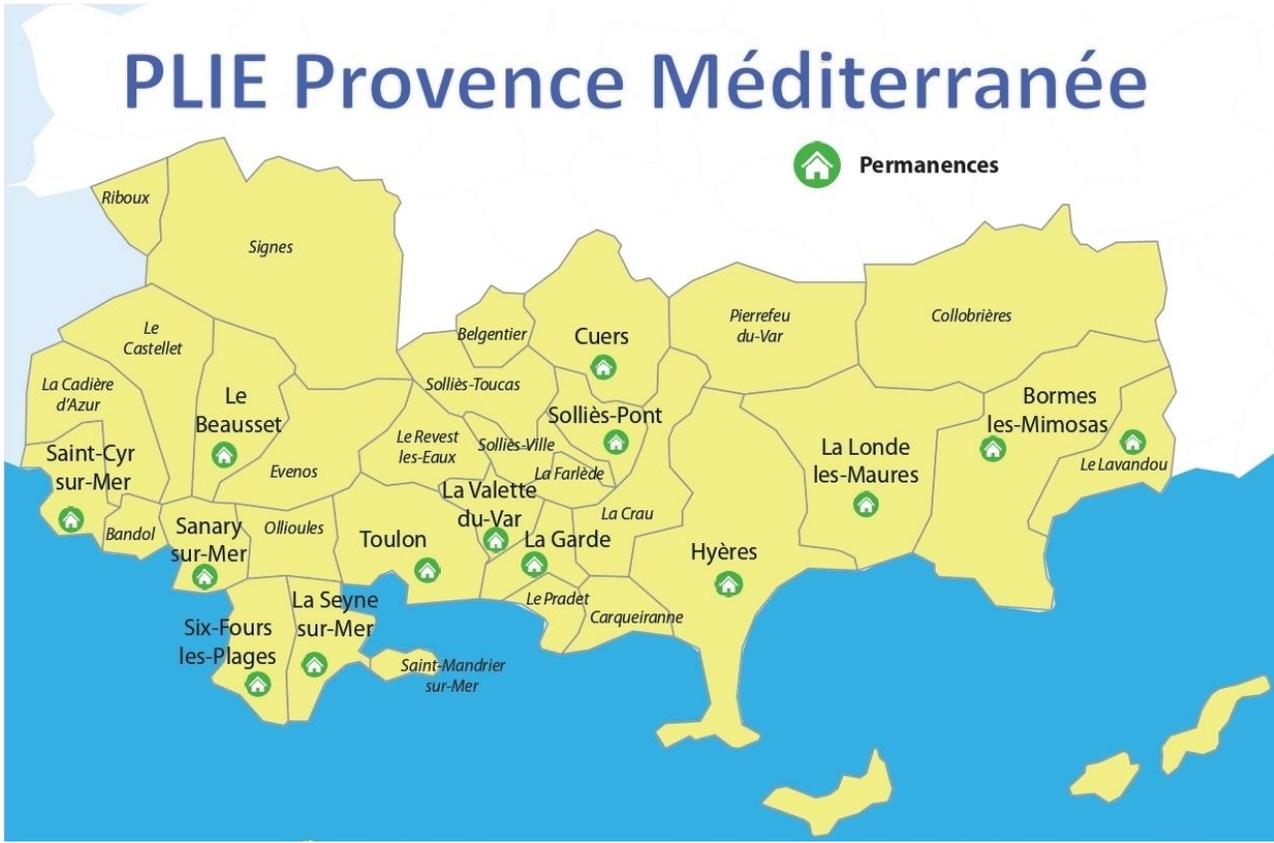
- Jusqu'à 12 mois
- En entrée et sortie permanente
- Suivi en emploi et en formation (6 mois)

Intervenants : Equipe pluridisciplinaire

- **10 Conseillers de parcours PLIE** répartis sur le territoire
- **4 Assistantes de projet** : Relations entreprises, Job-Dating, Événementiels, Visites entreprises, Clause d'insertion, Ateliers, Gestion des parcours
- **Experts** : Communication & Estime de soi, Outils numériques, Groupes de parole, Accès aux droits et formation des Conseillers PLIE.
- **Chefs d'entreprise en activité** : Job-Dating, Ateliers, Visites d'entreprises, Témoignages, PMSMP.

PLIE Provence Méditerranée

Accompagnement vers et dans l'emploi personnalisé et renforcé



Maison de l'Emploi PM mdepm83 @mde_pm

Maison de l'Emploi PM maisondelemploipm

Maison de l'Emploi PM www.mde-pm.fr

04.94.36.37.50

s.fernandez@mde-pm.fr
f.teixell@mde-pm.fr



Offre de services

- **2 Entretiens individuels par mois**
- Construction du **parcours de retour à l'emploi**
 - ➔ Travail sur le projet professionnel, développement et/ou transfert de compétences
 - ➔ **Propositions d'ateliers** : Connaissance du territoire et secteurs qui recrutent, Identifier ses potentiels, Communication et Estime de soi, Théâtre, Initiation aux outils numériques, Groupes de parole, Accès aux droits, Préparation aux entretiens d'embauche, les Codes de l'Entreprise
 - ➔ **Prescription** sur les formations Région et France Travail
 - ➔ **Positionnement** sur les Associations Intermédiaires, Chantiers d'insertion, Entreprises d'Insertion, ETTI, GEIQ
 - ➔ **Partenariats** avec les bailleurs sociaux, les CCAS et les assistances sociales du Département, MDPH, CARSAT, CPAM, la CAF, crèches AVIP
 - ➔ **Financement d'aides individuelles** : mobilité, matériels et vêtements professionnels ...